Image not found or type unknown

15ans d'ancienneté demande de mutation

Par **bouqueniax**, le **08/04/2009** à **22:08**

Bonjour,
Voilà je suis syndiquée CGT et au mois de septembre 2008 j'ai demandé une mutation pour Bordeaux depuis je reste sans réponse d'un éventuel entretien ou de cette mutation je précise que j'ai 15 ans anciénneté.
A plusieurs reprises je les ai relancé en recommandé accusé reception.
Dois je comprendre leur silence comme une descrimination syndicale ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés